

Mesdames, Messieurs,
Chers collègues,

Nous nous retrouvons aujourd'hui pour la Décision Modificative n°2 du Budget et, avant toute chose, je veux rappeler en préambule que cette décision modificative s'inscrit dans le droit fil des décisions que nous avons prises lors du vote du budget.

Avec cette DM2, nous avons la preuve que la trajectoire budgétaire 2025 que nous avons choisie est la bonne. Certes, certains arbitrages ont été difficiles mais nous avons pris le temps de l'expliquer aux Lot-et-Garonnais en allant à leur rencontre au plus près de leurs lieux de vie lors de 6 réunions publiques suivies de 3 réunions dédiées au monde associatif.

Cette trajectoire nous permet aujourd'hui d'aborder sereinement cette DM2.

Si j'avais à utiliser trois termes pour qualifier notre gestion, je choiserais rigueur, transparence et responsabilité.

- **Une gestion rigoureuse** car nous savons tous que les temps budgétaires sont incertains et le fil d'actualité des derniers jours confirme qu'il est désormais de plus en plus difficile pour les collectivités locales d'établir une feuille de route pérenne dans un contexte national très instable à la fois institutionnellement et budgétairement.
Cette rigueur nous allons devoir continuer à en faire preuve : cette année comme l'année dernière, malheureusement, nous n'avons que peu de visibilité sur le futur Projet de loi de finances pour 2026. Concernant les collectivités locales, le texte présenté mardi en conseil des ministres reprend l'ensemble des mesures d'économies annoncées en juillet par l'ex Premier ministre François Bayrou. Des efforts importants sont à nouveau demandés aux collectivités locales pour réduire le déficit public de la nation. Les premières mesures annoncées sont pour le moins inquiétantes : doublement du montant du "Dilico", limitation de l'évolution de la TVA... etc
C'est la même rengaine que l'an dernier : on « fait les poches » des collectivités pour compenser les errements de l'État.
- **Une gestion transparente** car les Lot-et-Garonnais, et l'ensemble de nos partenaires, ont été tenus informés de la situation du Département, qui ne diffère en rien de celle des autres départements du pays. Nous suivons la même ligne de conduite mais vous constaterez avec moi que le fossé s'élargit entre la gestion d'une collectivité locale, et la situation invraisemblable des gouvernements successifs depuis 2022.
- **Enfin une gestion responsable** car nous n'oublions pas que les Lot-et-Garonnais attendent du Conseil départemental des réponses concrètes à leurs attentes. Ils comptent sur nous. Nous travaillons pour l'intérêt général, cela doit rester l'objectif

premier des choix politiques que nous proposons. Ces choix sont visibles dans les dossiers qui vous sont proposés et cette DM2 apporte une nouvelle fois la preuve de l'utilité de l'échelon départemental comme moteur de dynamiques territoriales exemplaires, au service des populations et de l'économie locale.

Dans un contexte doublement instable tant à l'échelon national qu'international, le Département, notre collectivité, doit rester un point de repère fixe dans le quotidien des lots-et-garonnais. Aussi, même si rien n'est simple, nous continuons d'avancer en restant à l'écoute et au service des lots-et-garonnais. L'absence de stabilité politique à la tête du pays ne peut pas, ne doit pas nous empêcher de prévoir, d'anticiper et de construire le Lot-et-Garonne de demain.

Le vice-président en charge des Finances, Christian Dezalos, rappellera dans quelques instants que nos choix ont été les bons dans ce climat d'incertitudes. Le pragmatisme et la rigueur dont nous avons fait preuve trouvent leur aboutissement dans cette DM2.

Ce pragmatisme et cette rigueur nous oblige également à une forme de prudence.

Prudents nous le restons en effet concernant les DMTO, cette recette extrêmement volatile sur laquelle nous n'avons pas de prise.

Même si on observe un léger sursaut en septembre, il n'en reste pas moins que nous sommes loin, très loin des recettes fiscales que nous avons pu enregistrées en 2022.

Et, comme l'a très bien dit l'ancien rapporteur général du budget, Charles de Courson, la majoration du taux de DMTO est un « *coup de pouce insuffisant compte tenu de la situation inquiétante des finances des départements* ».

La prudence n'exclut pas le volontarisme ni l'ambition. Maintenir une ambition forte pour notre territoire c'est ce qui a été le maître mot de notre action vis-à-vis de l'Agropole.

Prévoir l'avenir de l'Agropole, c'est avoir l'intérêt général et départemental comme seule boussole. Le chemin a été long et parsemé d'embûches, certains partenaires plus facilitateurs que d'autres, mais je n'ai jamais douté que l'issue serait positive.

Brader l'héritage de Jean François-Poncet, le fouler au pied, aucun responsable politique ne pouvait prendre cette responsabilité.

Nous avons perdu du temps et de la sérénité mais au 1^{er} janvier 2026, la solution juridique imaginée par le Département, sous la forme d'un Groupement d'Intérêt Public, prendra corps. Nous pouvons nous en réjouir collectivement.

Poumon économique du territoire, incubateur de multiples innovations, facteur d'attractivité de notre département, l'agropole va se conjuguer au futur et pouvoir écrire un nouveau chapitre de son histoire.

L'économie en Lot-et-Garonne c'est aussi l'artisanat. Ce secteur représente plus de 9 000 entreprises et emploie 25 000 salariés.

L'artisanat c'est également une filière d'excellence en matière de formation.

Le CFA de la Palme avec ses 1 000 apprentis ne se contente plus d'être le premier centre de formation historique de formations en devenant désormais un véritable **campus des métiers** de l'artisanat. Comme me l'a rappelé si justement son Président, lors de ma visite de rentrée en septembre, « *les formations d'aujourd'hui sont les entreprises de demain* ».

Aussi, il était important pour le Département d'être partenaire de la *Soirée trajectoires d'exception* organisée par la Chambre des métiers et de l'artisanat, soirée à laquelle vous êtes tous invités et durant laquelle j'aurai l'honneur de remettre un prix.

Regarder plus loin que l'horizon, c'est rester aussi le premier investisseur du territoire et accompagner et soutenir les maires dans leur projet de développement. Pour illustrer le rôle et l'impact du Conseil départemental dans le soutien aux territoires, j'ai choisi de mettre en lumière deux dispositifs que nous portons, le FACIL et Lot-et-Garonne Ingénierie, sans oublier le partenariat solide avec la Banque des Territoires.

M. Jean-Paul Terren, son directeur, nous rappellera le rôle d'appui de la Banque des Territoires dans notre département. C'est un maillon essentiel de l'aide à l'investissement local dans les territoires.

Concernant le FACIL, nous vous proposons un rapport d'évaluation de ce dispositif.

En trois ans, de 2023 à 2025, avec ce levier qu'est le FACIL c'est 106 M€ de travaux qui ont pu être réalisés avec un soutien de notre collectivité à hauteur de 10 millions d'€. Ce n'est pas rien ! Nous devons bien au contraire nous en féliciter. Au travers de ce soutien financier, le département exerce son rôle de solidarité territoriale. Aussi, et comme j'ai déjà eu l'occasion de le déclarer lors de l'assemblée générale de l'association des maires de Lot-et-Garonne, un **euro dépensé** doit être un **euro utile** et **surtout pas** un **euro méprisé** !

L'impact de ce soutien est également mesurable sur le plan géographique. 232 communes sur les 319 communes que compte notre département ont déjà bénéficié de cette aide pour leurs projets.

L'évaluation réalisée montre que cet outil est en adéquation avec les besoins des collectivités (Nous aurons l'occasion d'y revenir lors de la présentation à venir). Certes, le dispositif est sans doute encore perfectible mais son utilité est déjà démontrée aussi vous est-il déjà proposé de le reconduire pour 2026.

Lot-et-Garonne ingénierie, au même titre que le FACIL est un outil à la disposition de nos partenaires locaux. Mis en place en juillet 2024, il y a un peu plus d'un an, il suffit de regarder la carte des communes adhérentes pour être convaincu que cette assistance technique est

pertinente dans le soutien que nous apportons aux territoires. Aurélie Lespes-Tortul, la directrice déléguée de LGI, nous présentera quelques chiffres clés de cette structure d'appui.

Avec le FACIL, avec LGI, avec nos autres partenaires, la SEM, le CAUE nous sommes pleinement dans notre rôle : être au service des territoires pour faciliter leur développement et construire ensemble le Lot-et-Garonne de demain.

Gouverner c'est prévoir, telle est l'ambition des politiques que nous menons, c'est aussi l'ambition de notre Plan Routes et Déplacements du Quotidien. Ce plan dispose d'une cohérence d'ensemble : entretenir et moderniser les routes du quotidien mais également favoriser le covoiturage, les mobilités solidaires et de nouveaux usages avec le développement d'un réseau cyclable cohérent et concerté à l'échelle du département. C'est l'objet de la chartre que nous vous proposons aujourd'hui.

Nous avançons avec rigueur et nous gardons le cap tout en respectant nos engagements. Nos engagements avec l'Etat pour la RN 21, nos engagements envers nos partenaires avec le Ségur pour tous, nos engagements aussi pour les plus vulnérables. Lors de cette DM2, la vice-présidente en charge du développement social, Christine Gonzato-Roques, vous proposera de réaffirmer nos engagements pour la Petite Enfance, pour l'insertion et l'emploi.

Ces trois rapports qu'elle vous présentera attestent également des valeurs de solidarité que nous continuons de défendre.

Loin des sphères parisiennes, les élus de terrain que nous sommes défendent une certaine idée du service public et du modèle social de solidarité à la française. Ils défendent également leur idée d'un projet de territoire.

Avant de laisser la parole aux différents groupes et d'ouvrir les dossiers de cette décision modificative, quelques dates que vous pouvez chers collègues noter à votre agenda.

Vous avez tous été invités à Réussite 47, qui se tiendra à l'Espace François Mitterrand de Boé ce mercredi 22 octobre. En ce début d'automne, c'est aussi la Quinzaine Occitane début novembre, sans oublier le forum mondial ESS qui fait escale dans le département.

Plus près dans le temps, pendant les vacances de la Toussaint, je vous invite à la découverte des « *Bastides en fête* », pour sa deuxième édition.

Je ne veux surtout pas oublier la fête de l'arbre à Montesquieu fin novembre, et j'ose affirmer que le Conseil départemental a su planter les bonnes essences, les essences les plus résistantes pour assurer un avenir pérenne au Lot-et-Garonne.

Je vous remercie